

Loteries

Textes de référence :

Loi du 21 mai 1836, Code de la Consommation articles L121-36 à L121-41 et R121-11 et suivants

DÉFINITION

Les loteries sont des jeux désignant les gagnants par voie du sort.

À différencier des **concours** qui impliquent de répondre à des questions faisant appel à l'intelligence, la sagacité ou la créativité des participants. Les concours sont autorisés et peuvent être subordonnés à une obligation d'achat. Ils ne doivent pas enfreindre d'autres interdictions telles que celles des loteries, des ventes avec prime ou de la publicité mensongère.

INTERDICTION DES LOTERIES

Les opérations offertes au public faisant naître l'espérance d'un gain qui serait acquis par la voie du sort sont **interdites** et constituent un délit pénal lorsqu'elles comportent une **participation financière** du joueur. Cette participation peut être l'achat d'un billet ou d'un produit.

Les jeux d'argent sont réservés à la Française des Jeux.

LOTERIES GRATUITES AUTORISÉES

Les loteries **gratuites** sont licites.

La mise en place d'une loterie par voie d'écrit implique le respect de règles spécifiques (Code de la Consommation articles L121-36 à L121-41).

Le règlement ainsi qu'un exemplaire des documents adressés au public doivent être déposés auprès d'un huissier.

Les documents présentant l'opération doivent comporter un inventaire des lots précisant pour chacun leur nature, leur nombre et leur valeur commerciale.

Une mention spéciale doit être reproduite : « *Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande* ».

Les documents doivent également préciser l'adresse à laquelle envoyer cette demande, le nom de l'huissier auprès duquel le règlement est déposé (article L 121-37 du Code de la Consommation).

QUELQUES LOTERIES PAYANTES AUTORISÉES

• Loteries autorisées par le Préfet

Des loteries peuvent être autorisées par le Préfet lorsqu'elles sont exclusivement destinées à des actes de bienfaisance, à l'encouragement des arts ou au financement d'activités sportives à but non lucratif. Seules des associations à but non lucratif peuvent être autorisées.

• Loteries foraines

3 conditions suivantes : n'offrir que des lots en nature, mise unitaire maximale de 1,52 €, ne pas proposer de lots dont la valeur excède 30 fois la mise unitaire.

• Lotos traditionnels "poules au gibier", "rifles" ou "quines"

Ces lotos sont licites lorsqu'ils sont organisés dans un cercle restreint, dans un but social, culturel, scientifique, éducatif, sportif ou d'animation locale.

La mise du joueur doit être inférieure à 20 €. L'organisateur ne doit pas réaliser plus de trois lotos par an.

Coordonnées utiles

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

Meurthe-et-Moselle

53, rue Stanislas – CS 24226
54042 NANCY CEDEX
Tél. 03 83 85 54 54
www.nancy.cci.fr

Contact :
Isabelle KAERCHER, juriste
Tél. 03 83 85 54 49
kaercher@nancy.cci.fr

Meuse

6, parc Bradfer
55014 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél. 03 29 76 83 00
www.meuse.cci.fr

Contact :
Denis BONTEMS
Tél. 03 29 76 83 02
dbontems@meuse.cci.fr

Moselle

10-12, avenue Foch – BP 70330
57016 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 52 31 00
www.moselle.cci.fr

Contact :
Anne-Marie BROUAUX
Tél. 03 87 52 31 94
ambrouaux@moselle.cci.fr

Vosges

10, rue Claude Gelée
88026 ÉPINAL CEDEX
Tél. 03 29 35 18 14
www.vosges.cci.fr

Contact :
Jean-Luc PERRIN
Tél. 03 29 35 18 14
dae@vosges.cci.fr

PRÉFECTURES ET SOUS-PRÉFECTURES

Meurthe-et-Moselle

1, rue Préfet Claude Erignac
54038 NANCY CEDEX
Tél. 03 83 34 26 26
www.meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr

1, place du Château – BP 9
54151 BRIEY CEDEX
Tél. 03 82 47 55 00

8, rue de Sarrebourg
54300 LUNÉVILLE
Tél. 03 83 76 64 00

9, rue Firmin Gouvion – BP 323
54201 TOUL CEDEX
Tél. 03 83 65 35 35

Meuse

40, rue du Bourg
55012 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél. 03 29 77 55 55
www.meuse.pref.gouv.fr

22, avenue Stanislas – BP 60087
55205 COMMERCEY CEDEX
Tél. 03 29 91 11 52

1, place Saint-Paul – BP 723
55107 VERDUN
Tél. 03 29 84 86 00

Moselle

9, place de la Préfecture
57034 METZ CEDEX
Tél. 03 87 34 87 34
www.moselle.pref.gouv.fr

12, rue du Général de Gaulle
57220 BOULAY-SUR-MOSELLE
Tél. 03 87 79 14 22

6, rue de Nancy
57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 10 22

11, avenue du Général Passaga
57600 FORBACH
Tél. 03 87 84 60 60

8, rue Robert Schuman
57400 SARREBOURG
Tél. 03 87 03 10 09

4, rue du Maréchal Foch
57200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 27 62 62

6, rue du Général Castelnau
57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 59 19 20

Metz-Campagne
36, place Saint-Thiebault
57000 METZ
Tél. 03 87 34 87 34

Vosges

Place Foch
88026 ÉPINAL CEDEX
Tél. 03 29 69 88 88
www.vosges.pref.gouv.fr

Place des Cordeliers
88300 NEUFCHATEAU
Tél. 03 29 06 10 10

1, place Jules Ferry
88107 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Tél. 03 29 42 11 11

DIRECTIONS DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES (DGCCRF)

Meurthe-et-Moselle

50, rue des Ponts CO 80044
54036 NANCY CEDEX
Tél. 03 83 17 72 50
www.minefi.gouv.fr/DGCCRF

Meuse

Cité administrative
Avenue du 94^e RI – BP 90607
55013 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél. 03 29 45 71 50
www.minefi.gouv.fr/DGCCRF

Moselle

Cité administrative
1, rue du Chanoine Collin – BP 61011
57036 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 39 75 00
www.minefi.gouv.fr/DGCCRF

Vosges

17, rue Gambetta
88025 ÉPINAL CEDEX
Tél. 03 29 82 35 16
www.minefi.gouv.fr/DGCCRF

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DDTEFP)

Meurthe-et-Moselle

Centre d'Affaires des Nations
23, boulevard de l'Europe – BP 219
54506 VANDŒUVRE CEDEX
Tél. 03 83 50 39 00
www.travail.gouv.fr

Meuse

28, avenue Gambetta – BP 613
55013 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél. 03 29 76 17 17
www.travail.gouv.fr

Moselle

32, avenue André Malraux
57046 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 56 54 00
www.travail.gouv.fr

Vosges

16, quai André Barbier
88025 ÉPINAL CEDEX
Tél. 03 29 69 80 80
www.travail.gouv.fr

URSSAF

Meurthe-et-Moselle

230, avenue André Malraux
54604 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. 0820 395 540
www.urssaf.fr

Meuse

1, rue de Popey
55012 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél. 0820 395 550
www.urssaf.fr

Moselle

6, rue Pasteur
57032 METZ CEDEX 1
Tél. 0820 395 570
www.urssaf.fr

Vosges

6, avenue Pierre Blancq
88085 ÉPINAL CEDEX 9
Tél. 03 29 68 03 10
www.urssaf.fr